

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

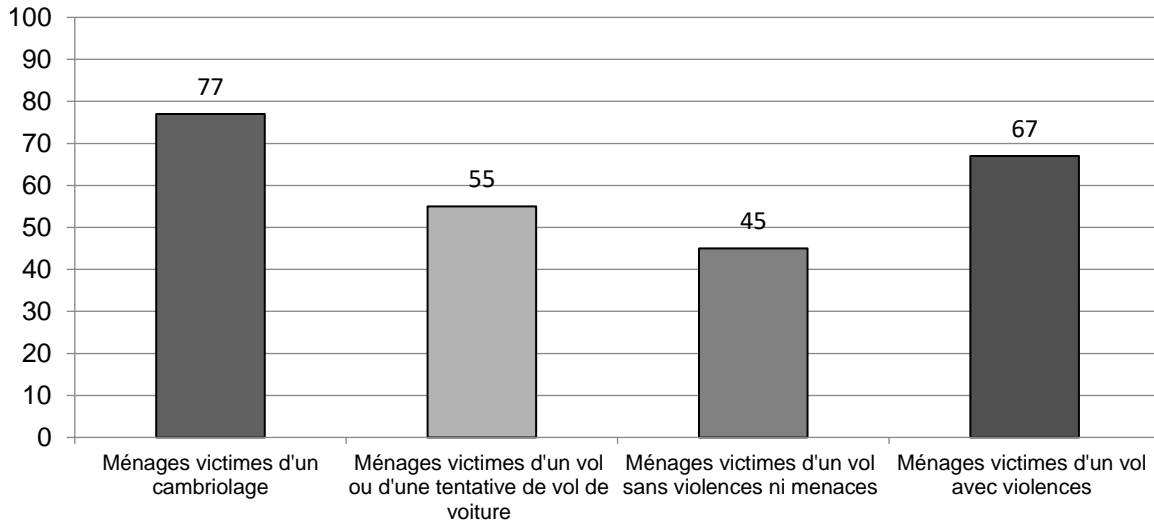
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Part des ménages victimes d'un vol ayant déposé une plainte ou une main courante auprès de la police ou de la gendarmerie entre 2011 et 2017 (en %).



Source : à partir des enquêtes Cadre de vie et sécurité 2012 à 2018, INSEE - Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales - Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, 2018.

Note : Une main courante est une déclaration faite par un particulier et consignée dans un registre de police ou de gendarmerie qui vise à dater certains événements.

Questions :

1. Distinguez normes sociales et normes juridiques. (3 points)
2. À l'aide des données du document, déduisez la part de « victimes d'un vol sans violences ni menaces » qui n'ont pas déposé plainte ou déposé une main courante. (3 points)
3. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez qu'il est difficile de mesurer la délinquance. (4 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez comment les entreprises se financent.

Document 1 : Épargne, investissement et le taux d'autofinancement des sociétés non financières¹ en France, 2013-2018.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Épargne brute² (en milliards d'euros)	223,1	227,6	249,6	258,4	273,5	274,4
Formation brute de capital fixe³ (en milliards d'euros)	243,1	248,2	256,1	265,3	279,5	293,6
Taux d'autofinancement⁴ (en %)	91,8	91,7	97,5	97,4	97,9	93,4

¹ : Les sociétés non financières regroupent les entreprises qui ont une comptabilité distincte de celle de leur(s) propriétaire(s) et qui ont pour fonction principale de produire des biens et services non financiers.

² : L'épargne brute des sociétés non financières désigne l'épargne totale des sociétés non financières.

³ : La formation brute de capital fixe des sociétés non financières désigne l'investissement total des sociétés non financières.

⁴ : Le taux d'autofinancement est égal au rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

Source : INSEE, 2018.

Document 2 :

Globalement, l'endettement financier des sociétés a enregistré une croissance régulière de ses deux principales composantes, bancaire et de marché. Leur taux d'endettement, qui représentait moins de 50 % du PIB en 1996, atteint 70 % en 2015, tiré essentiellement par la hausse de l'endettement de marché sur la période récente. [...] S'agissant des crédits bancaires [...], leurs encours¹ ont presque doublé en vingt ans et dépassent 1 000 milliards d'euros, toutes entreprises confondues (sociétés et entrepreneurs individuels). Les concours bancaires² demeurent la principale source de financement externe pour la plupart des entreprises en France. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, la part des dettes bancaires dans l'endettement financier des entreprises a diminué [...] avec une baisse plus marquée depuis 2008. Le poids des crédits bancaires dans l'endettement total des entreprises est, structurellement, inversement proportionnel à leur taille. Les PME³ diversifient peu leurs sources de financement. Elles ont massivement recours à l'endettement bancaire, dans un rapport stable, de l'ordre des deux tiers de leur endettement financier alors que pour les grandes entreprises, qui bénéficient d'une meilleure visibilité sur les marchés, cette part est plus fluctuante et n'excède pas 20 % depuis la fin des années quatre-vingt-dix. La situation des entreprises de taille intermédiaire (ETI) est plus proche de celle des PME que de celle des grandes entreprises [...]. Le financement bancaire demeure majoritaire (50 % en moyenne de leur endettement financier) mais a diminué depuis 2011, au profit d'autres formes de dettes financières [...].

Source : « Le financement des entreprises », *Note d'information*, Banque de France, octobre 2015.

¹ : L'encours des crédits bancaires désigne ici le montant total des crédits bancaires qui reste à rembourser.

² : Les concours bancaires désignent ici les crédits accordés par les banques à leurs clients.

³ : PME : petites et moyennes entreprises.